

Oléiculture

N°16

19 septembre 2025

ARC – MÉDITERRANÉEN



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

Julien BALAJAS

France Olive Production
j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

Georgia Lambertin

Présidente de la chambre régionale
d'Agriculture Provence-Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

! Mouche de l'olive

La situation est très hétérogène. Les niveaux de captures sont de faibles à très importants selon les secteurs. **Des dégâts** (piqûres, trous de sortie et dalmaticose) sont toujours observés avec parfois des niveaux tels que la **récolte est déjà compromise (qualité et/ou quantité)**.

Soyez extrêmement vigilant et suivez attentivement la situation sanitaire de vos vergers (piégeages et dégâts). **Maintenez un niveau de protection suffisant** de vos vergers car les **prochaines semaines vont être déterminantes pour la qualité et la quantité de vos récoltes**.

Dans certaines situations, la stratégie de récolte précoce doit être déjà envisagée !

Maladies du feuillage

La plupart des feuilles précédemment contaminées par les maladies du feuillage ont chuté durant la période estivale, entraînant des défoliations plus ou moins importantes. Toutefois, des inocula latents sont certainement toujours présents dans la frondaison (cercosporiose notamment).

De nouvelles sorties de symptômes d'œil de paon et de cercosporiose ont d'ailleurs été observées.

Au vu des conditions climatiques (pluies et températures) annoncées sur l'ensemble du bassin oléicole, le risque est **modéré à fort pour les contaminations** par les maladies du feuillage. **Restez vigilants !**

Teigne de l'olivier

Des chutes de fruits, causées par la teigne, sont constatées en faible proportion excepté en Haute Provence où les dégâts sont plus importants. Les vols des papillons adultes de la génération carpophage ont débuté sur la majorité du territoire.

Cochenilles *Diaspididae*

Des migrations des larves de cochenille de la famille des *Diaspididae* (cochenilles à bouclier) vers les jeunes pousses sont observés sur certains foyers.

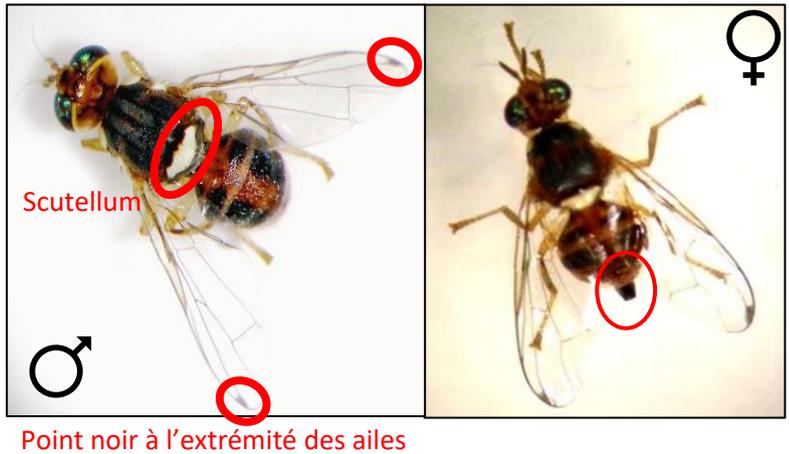


CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Département / Jour	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées-Orientales						
Corse						

Prévisions du 19 au 24 août 2025 (source Météo France) :

Les températures vont légèrement diminuer. Les journées seront marquées par des températures douces et les nuits seront plus fraîches. Des épisodes pluvieux importants sont attendus sur l'ensemble du bassin oléicole français dès la fin de cette semaine.



Photographies de mouches de l'olive adultes
A gauche : un mâle, à droite : une femelle

Éléments de biologie



Piqûre de ponte (à gauche), trous de sortie (au milieu)
et mouche sortant d'une olive (à droite)
Source : France Olive

Les femelles pondent un œuf sous la peau de l'olive. Les piqûres de ponte se caractérisent par une tâche brune d'un demi-millimètre de diamètre en forme de triangle ou d'ovale. Ces piqûres favorisent l'apparition de la dalmaticose, une maladie fongique pouvant causer des pertes de récoltes importantes.

L'asticot se développe ensuite à l'intérieur de la pulpe de l'olive en creusant une galerie. A la fin de son développement, la larve mange la pulpe juste sous l'épiderme et prépare son trou de sortie (environ 2 mm de diamètre). Puis elle recule dans le fruit pour se nymphoser, avant de sortir du fruit sous forme adulte. Une génération de mouche se développe alors en un mois environ. Plusieurs générations de mouches peuvent se succéder de juin à octobre en fonction des conditions climatiques.

Les larves, en se nourrissant de la pulpe des olives, provoquent la détérioration des fruits (qualité) et une chute prématurée due à des effets directs (dommages mécaniques) et indirects

- **élevés** du littoral varois au Haut-Var, en Haute-Provence, en Corse ainsi que dans les Pyrénées orientales **avec parfois des niveaux tels que la récolte est déjà compromise.**

Des dégâts de dalmaticose sont observés sur la majorité du territoire oléicole en proportion faible à modérée, mais en augmentation.

La situation est très hétérogène, certaines parcelles présentent un niveau de dégâts de mouche bien inférieur à ce que les niveaux de vols laissaient penser, et d'autres sont extrêmement touchées.

Aux vus des **conditions météorologiques favorables annoncées (pluies et baisse des températures)** et en l'absence d'une protection efficace et régulière de vos fruits, cette augmentation des piqûres risque de continuer.

Ces piqûres vont engendrer les **trous de sortie des mouches à la récolte risquant de la compromettre en qualité et quantité.**

Les dégâts de mouche ont tendance à être plus importants sur des parcelles à faible charge. En effet, il y a une corrélation entre le calibre des fruits et la charge des arbres. Des arbres peu chargés auront tendance à avoir des calibres plus gros et donc être plus attractifs pour la mouche que des arbres moins chargés.

Évaluation du risque

La dynamique de vol de la mouche de l'olive et la présence de piqûres, de trous de sortie et/ou d'olives avec dalmaticose peuvent vous servir à évaluer le risque :

- Si vous n'avez **pas de capture** de mouches de l'olive, alors le risque est **modéré** ;
- Si vous avez des **captures** de mouches, alors le risque est **très élevé.**

Restez vigilants !



Vous pouvez consulter les cartes de captures de mouches autour de vous sur **l'application Oléiculteur disponible sur le site de France Olive et sur ce lien : <https://oleiculteur.franceolive.fr/connexion>**. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer gratuitement, « créer votre exploitation » et lancer une recherche autour de vous dans un rayon donné.

Des tutoriels sont disponibles sur la [chaîne Youtube de France Olive](#) . Vous trouverez l'accès au webinaire sur le [site de France Olive dans l'onglet Application Oléiculteur](#).

Gestion du risque

Les prochaines semaines vont être déterminantes pour la qualité et la quantité de vos récoltes. Soyez extrêmement vigilant et suivez attentivement la situation sanitaire de vos vergers (piégeages et dégâts). Maintenez un niveau de protection suffisant de vos vergers. (Vous trouverez la liste des argiles autorisés en biocontrôle sur ce lien, sous la dénomination Silicate d'aluminium.)

Il faut environ 3 semaines entre la piqûre des olives par la mouche et l'apparition des dégâts sur les fruits. Si vous récoltez dans un délai inférieur à 3 semaines, il n'est donc pas utile de renouveler vos protections.

Dans certaines situations, la stratégie de récolte précoce doit être envisagée !

Maladies du feuillage : œil de paon et cercosporiose

Éléments de Biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production.



Symptômes d'œil de paon

Source : France Olive



Symptômes de cercosporiose

Source : France Olive

Pour avoir plus d'informations sur les symptômes et les dégâts ainsi que sur les cycles biologiques de ces maladies, consultez [le BSV n°2](#) ou [le webinaire sur les maladies du feuillage](#).

Observations

La plupart des feuilles précédemment contaminées par les maladies du feuillage ont chuté durant la période estivale, entraînant des défoliations plus ou moins importantes. Toutefois, des inocula latents sont certainement toujours présents dans la frondaison (cercosporiose notamment).

De nouvelles sorties de symptômes d'œil de paon et de cercosporiose ont d'ailleurs été observées sur une grande partie du territoire.

Évaluation du risque

Pour vous aider également à évaluer le risque sur vos parcelle d'oliviers vous disposez maintenant d'un outil d'aide à la décision gratuit et ouvert à tous, disponible sur smartphone et internet à savoir l'application « Oléiculteurs ». (<https://afidol.org/actualites/application-oleiculteur/>)

Cet outil intègre un modèle de décision « œil de paon » qui permet de déterminer un niveau de risque en croisant des données météorologique de proximité (weenat), vos observations et vos interventions

Des précipitations étant prévues sur tout le bassin oléicole, le risque de nouvelles contaminations par les maladies du feuillage est modéré à fort.

Le risque évalué est valable à court terme. Il est basé principalement sur les observations récentes des techniciens partenaires du réseau d'observation piloté par France Olive, et des conditions météorologiques prévisionnelles. Ce risque est à pondérer avec d'autres

paramètres comme l'inoculum présent dans vos parcelles, la défoliation, la sensibilité variétale, la présence ou non d'irrigation (renforçant l'humidité dans le verger) et ne prend pas en compte le niveau de protection des parcelles.

Gestion du risque

Pour limiter l'intensité et l'occurrence du risque des maladies du feuillage il est important de mettre en œuvre sur vos vergers des mesures **prophylactiques** comme :

- **L'entretien de vos parcelles** : toutes les mesures permettant de limiter le maintien d'une atmosphère humide à l'intérieur de votre verger doivent être mises en œuvre.
- **La fertilisation et l'irrigation de vos arbres** : Une bonne alimentation hydrominérale de vos arbres va permettre un renouvellement plus rapide du feuillage (pousse plus importante) et certainement améliorer la résistance de vos arbres (attention aux excès notamment d'azote qui pourraient au contraire augmenter la sensibilité de vos arbres à certains bio-agresseurs).



Teigne de l'olivier, *Prays oleae*

Éléments de biologie



Trou de sortie de la larve de teigne.

Source : France Olive

La teigne de l'olivier, *Prays oleae*, est un lépidoptère. Les larves peuvent mesurer jusqu'à 7 mm et sont de couleur marron clair. Les adultes sont des papillons gris de 6 mm de longueur. La teigne réalise trois générations par an : une génération phyllophage qui se développe sur feuille, une génération anthophage qui se développe sur les fleurs et la génération carpophage qui se développe dans l'amandon des fruits.

Les larves présentes dans les fruits vont se nymphoser et donner lieu aux papillons qui vont ensuite engendrer la génération phyllophage de l'année prochaine, en pondant sur les feuilles.

Observations

Les chutes de fruit causées par la teigne, signalées dans le précédent BSV, continuent progressivement. Ces dégâts sont observés en faible proportion excepté en Haute Provence où les dégâts sont plus importants. Les vols des papillons adultes ont commencé sur la majorité du territoire.

Gestion du risque

Il n'y a rien à faire pour le moment, les dégâts sur la production de l'année sont déjà déterminés.

Éléments de biologie

Les *Diaspididae* sont caractérisées par leur capacité à construire un bouclier cireux très dur et imperméable les protégeant à leurs différents stades de développement. De plus, la fécondité et le nombre de générations annuelles sont importants, pouvant rapidement créer une forte dynamique de population.



A gauche et au milieu : cochenilles de la famille des Diaspididae
Source : Fanny Vernier (CA83)

Observations

Des migrations des larves de cochenille de la famille des *Diaspididae* (cochenilles à bouclier) vers les jeunes pousses ont été observés sur certains foyers.

Pour rappel les foyers connus se situent sur les littoraux varois et des Bouches-du-Rhône, parfois remontant en plaine (plaine de la Crau, jusqu'à Cuers dans le Var). Des foyers sont également connus dans le Vaucluse et les Pyrénées orientales. Ces cochenilles sont présentes ponctuellement dans les Alpes-Maritimes.

Evaluation du risque

Le risque évalué est **fort à très fort** si des foyers de **cochenilles Diaspines** sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers. Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Ce ravageur est un ravageur émergent, nous n'avons que très peu de données sur son cycle biologique et sur son impact sur les oliviers. **Surveillez vos vergers et signalez** toute suspicion de foyer via le formulaire ci-dessous.

Le questionnaire de recensement des cochenilles diaspines ainsi que les premiers résultats du recensement sont [disponibles sur le site de la Chambre d'agriculture du Var](#).

La Chambre d'agriculture du Var, France Olive, le CIVAM des Bouches-du-Rhône et la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes sont en train de constituer un réseau de suivi pour identifier le cycle de cette cochenille. Une identification de l'espèce est également en cours.

Gestion du risque

- **Favoriser la biodiversité** : les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes spécifiques (à identifier).

Appel à vigilance

Scarabée japonais

Le scarabée *Popilia japonica* a été intercepté en France dans le Haut-Rhin, amenant à une grande vigilance.

La note nationale disponible [ici](#) donne des éléments sur la biologie et les caractéristiques de cet insecte ainsi que **les consignes à respecter en cas de détection** ou de suspicion.

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Rédaction

France Olive Production – BALAJAS Julien

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Anaïs Bascoul – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Cécile Despin – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

Célia Graud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Lucie Scheuir – CA de la Corse

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA